

Trois dentistes SS pendant la Seconde Guerre Mondiale : Pr Hugo Blaschke, Dr Hermann Pook et Dr Willy Frank.

par

Docteur Xavier Riaud

Après avoir étudié le service dentaire américain pendant la Seconde Guerre mondiale et son adversaire sur le front, le service dentaire de l'armée allemande, après avoir présenté l'histoire tragique de trois dentistes victimes du nazisme, la quadrilogie d'articles sur la Seconde Guerre Mondiale ne pouvait se terminer que par l'histoire de trois dentistes¹ SS. Leur ascension dans les plus hautes sphères du nazisme a été fulgurante. Ils ont été dénués du plus élémentaire scrupule pour y parvenir et le remord ne les a jamais harcelés. Le comportement du **Pr Hugo Blaschke**, dentiste des sommités les plus importantes du régime nazi et dentiste en chef des dentistes SS, celui du **Dr Hermann Pook**, dentiste en chef des dentistes SS exerçant dans les camps de concentration et responsable principal de la récupération de l'or dentaire sur les corps des déportés tués, et celui du **Dr Willy Frank**, dentiste en chef à Auschwitz ayant participé à des sélections vers les chambres à gaz à l'arrivée des trains, posent indéniablement la question des enjeux de l'éthique médicale sous un régime totalitaire.

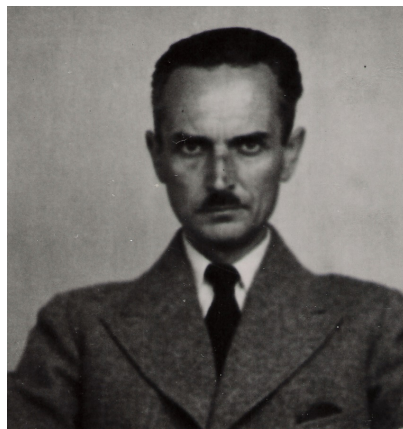
En tenant compte des licenciements et des mutations, il n'y a pas eu en Allemagne, plus de 100 dentistes² diplômés sur 16300 en 1939, qui ont exercé leur art dans les camps de concentration. Ce chiffre inclut ceux présents dans l'administration des camps de concentration. La plupart atteignent le grade de *SS-Hauptsturmführer*³ (*Capitaine*) et servent dans plus d'un camp.

« Médecins SS et dentistes SS dans les camps de concentration⁴ »

	Médecins SS	Dentistes SS
Auschwitz	42	11
Buchenwald	43	8
Dachau	56	11
Flossenbürg	17	1
Gross-Rosen	8	2
Majdanek-Lublin	7	1
Mauthausen	45	7
Natzweiler	13	1
Neuengamme	16	4
Ravensbrück	20	4
Sachsenhausen	46	5
Stutthof	6	2
Total	319	57

Sur la centaine de dentistes présents dans les camps, à ma connaissance, *cinq ont été condamnés à une peine de prison* pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité (ou pour appartenance à une organisation criminelle, en l'occurrence les services économiques de la SS dans le cas de Pook): Pr Hugo Blaschke (10 ans), Dr Hermann Pook (10 ans), Dr Willy Frank (7 ans), Dr Karl-Heinz Tauber (6 ans), Dr Karl Philipp Teodor Schütz⁵ (plus de 3 mois). *Deux ont été condamnés à mort* : le Dr Wilhelm Henkel (exécuté le 28 mai 1947 pour ses crimes au camp de Mauthausen) et le Dr Walter Sonntag⁶ (exécuté le 17 septembre 1948 à Hameln, pour ses exactions au camp de Ravensbrück).

1- Pr Hugo Blaschke⁷ (14.11.1881- ?)



Il naît le 14 novembre 1881 à Neustadt en Prusse. Il passe avec succès son examen pour être dentiste aux U.S.A. en 1911. De 1914 à 1918, il participe à la Première Guerre Mondiale en tant que « médecin de campagne ». Il y reçoit la croix du mérite militaire de 2^{ème} classe avec épées, la croix du mérite militaire de 1^{ère} classe et la croix d'honneur pour les combattants.

En 1931, il entre à la *Nationalsozialistische Deutsche Arbeitspartei*, la NSDAP, (*Parti ouvrier allemand national-socialiste*) où il prend le numéro 452 082. Le 1^{er} mars 1931, il entre dans la *Sturmabteilung* (*Section d'assaut*), les célèbres SA de Röhm. Le 2 mai 1935, il entre dans la *Schutzstaffel* (*Section de protection*), la SS dirigée par Himmler, en tant que SS-Sturmbannführer, n° 256 882. Le 1^{er} juillet 1935, il se marie. Le 20 avril 1937, il est promu au grade de SS-Obersturmbannführer à l'état-major de Himmler. Le 20 avril 1939, il devient SS-Standartenführer au SS-HA. Le 1^{er} janvier 1941, il entre dans la Waffen-SS au rang de SS-Standartenführer, *Abteilungsleiter im Sanitätsamt*⁸ (*Chef de section au service sanitaire*). Le 20 avril 1941, il reçoit une promotion au grade de SS-Oberführer dans l'*Allgemeine-SS* (*la SS générale*) à l'état-major du *Personalhauptamt* (*Service général du personnel*). Le 30 janvier 1942, il est nommé SS-Oberführer (Waffen-SS) au *SS-Sanitätsamt* (*Service sanitaire de la*

SS). Le 25 juin 1943, il est nommé professeur honoraire. Le 1^{er} octobre 1944, il est promu Brigadeführer dans l'Allgemeine-SS. Le 9 novembre 1944, il reçoit le grade de Generalmajor de la Waffen-SS auprès du médecin du Reich SS et de la Police.

Blaschke est l'organisateur et le responsable de tout le service dentaire de la SS et de la Police, et le dentiste personnel de Hitler⁹, de Himmler, de Goering, d'Eva Braun et d'autres. C'est une des prothèses dentaires réalisées par lui qui servira d'élément d'identification du corps carbonisé de Hitler. Après la guerre, Blaschke est interné en tant que détenu à Nuremberg. Il est condamné à 10 ans d'emprisonnement pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité. Perdus dans les camps soviétiques, ses lieux de séjour ultérieurs demeurent inconnus.

Reichsarzt-III und Polizei
Berlin

2001 Akt Nr.
den 22. August 1944

A. J. D. über
an das SS-Personalhauptamt
Berlin-Charlottenburg
Wilhelmstrasse Straße 94 99

SS-Personalhauptamt		Post: -	
Eingang 31. Aug. 1944			
Def.	I	III	
Stk.	II	De. m.	J. E. R.

Personal-Antrag

Allgemeine-SS hauptamtlich - nebenamtlich Waffen-SS aktiv - Reserve

Prof. Blaschke Hugo-Johannes 256 802
 SS-Oberführer Oberster Zahnarzt beim 1.1.1941
 Reichsarzt-III u. Polizei

Kündigungstermin (letzte Beförderung) 30. Januar 1942

Es wird Antrag gestellt auf
 Beförderung zum SS-Brigadeführer d. Allg. SS m. W. v. 1.10.44
 m. W. v. 2.11.1944

Ernennung zum m. W. v.

Versetzung m. W. v.

Enthebung m. W. v.

Beauftragung mit m. W. v.

Begründung — Beurteilung
 (Wichtige Beiträge - überfachliche Eignung -
 dienstliche Leistungen - besondere Eignung)

SS-Oberführer Blaschke hat das Verdienst, aus dem Nichts heraus, entgegen allen Widerständen, die sich insbesondere aus der bis heute ungeklärten Situation der Ausbildung und des Standes der Zahnärzte und Dentisten ergeben, in mehrjähriger Arbeit eine hervorragende zahnärztliche Versorgung der gesamten SS, vor allem der Waffen-SS, während des Krieges geschaffen zu haben.

Blaschke wurde inzwischen in Anerkennung seiner persönlichen ärztlichen Leistungen vom Führer zum Professor ernannt.

Ich befürworte seine Beförderung zum Brigadeführer der allgemeinen-SS auf das würdigste.

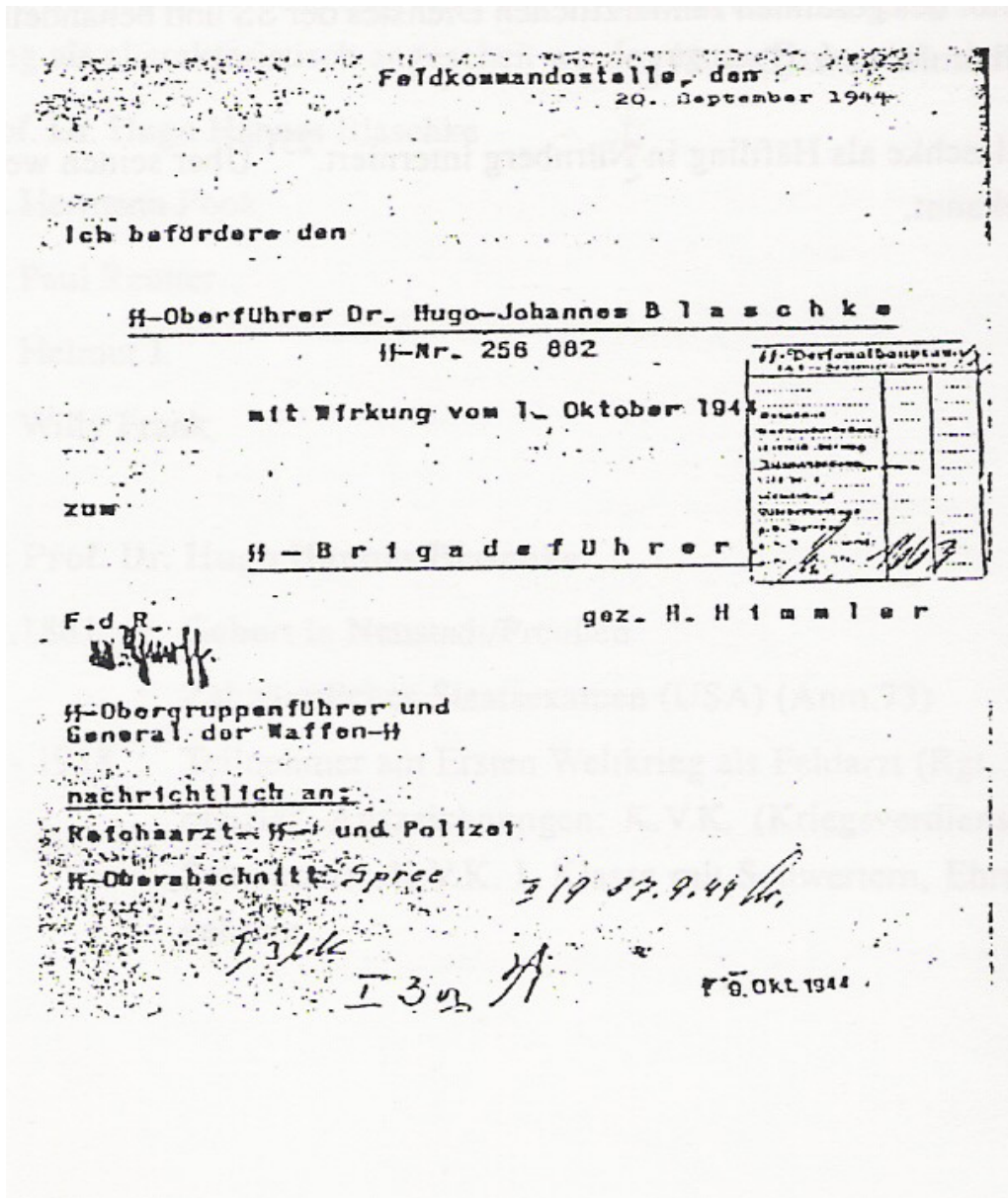
SS-Obergruppenführer und
 General der Waffen-SS

Traduction : Le SS-Oberführer Blaschke¹⁰ a le mérite d'avoir créé en 10 ans de travail, à partir de rien, un suivi dentaire remarquable des commandos SS, surtout de la Waffen-SS, et ceci, envers et contre toutes les oppositions qui ont suivi la situation d'affrontement, encore aujourd'hui inexpliquée, concernant la formation et le statut des dentistes et dentistes non diplômés.

Entre-temps, en reconnaissance de ses compétences médicales personnelles, le Führer a nommé Blaschke, professeur.

J'appuie de toutes mes forces, sa promotion au rang de chef de Brigade de la SS générale.

SS-Obergruppenführer et Général de la Waffen-SS



Traduction :

Poste de commando, le 20 septembre 1944

Je nomme le

SS-Oberführer Dr Hugo-Johannes Blaschke

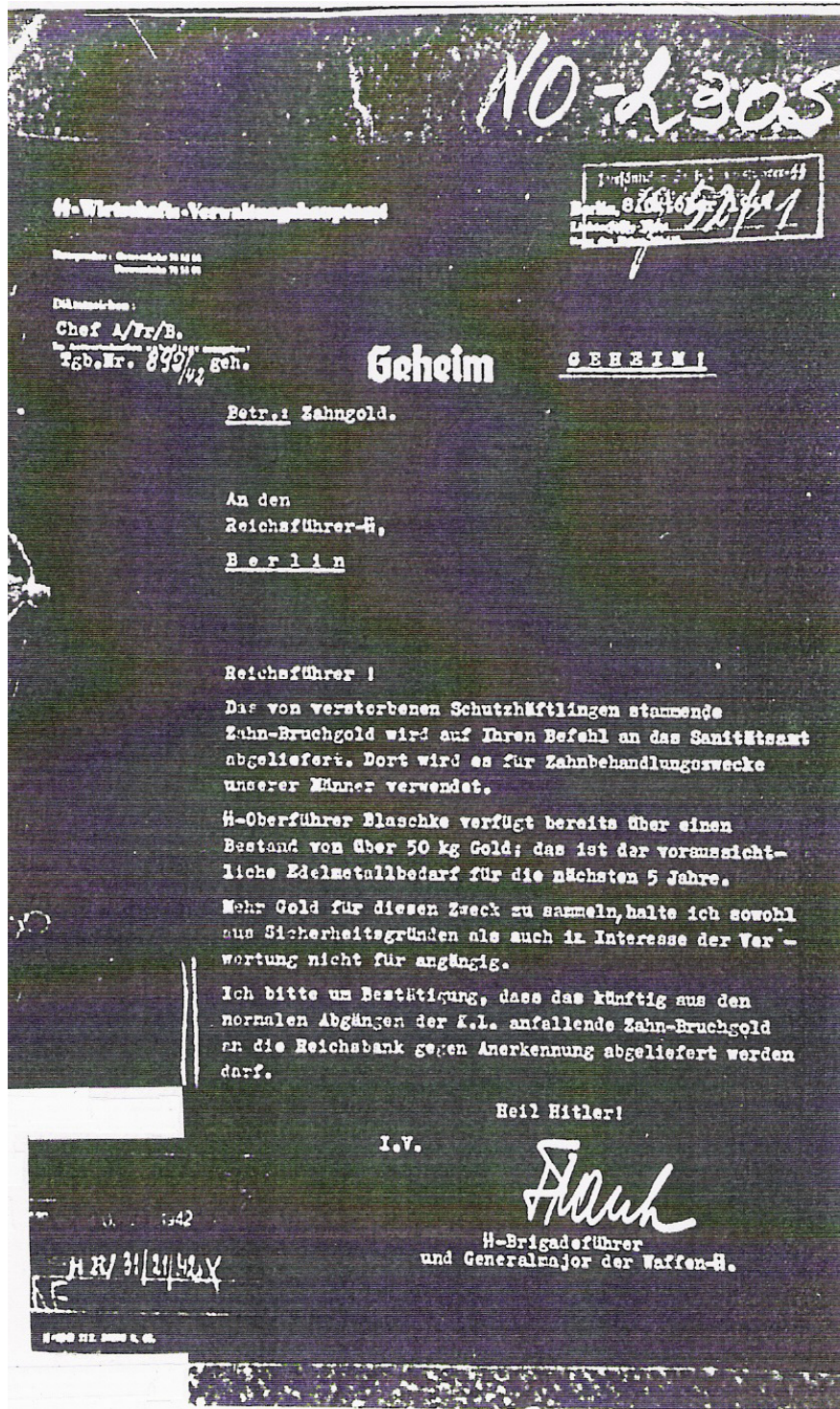
SS n° 258 882

à compter du 1^{er} octobre 1944

au grade de

Général de Brigade SS

signé : H. Himmler¹¹



Répertorié par le tribunal de Nuremberg sous le n°2035
Référence nazie : SS Wirtschafts-Verwaltungshauptamt (SS-WVHA)
Référence d'envoi: Chef A/Fr/B.
Tgb.Nr.892/42geh. (secret)

SECRET

Objet : Or dentaire
Adressé au Reichsführer SS
Berlin¹²
Reichsführer !

L'or dentaire en morceaux provenant des prisonniers morts dans les camps de concentration est, conformément à votre ordre, livré au Service Sanitaire. Ce service l'utilise pour les soins dentaires de nos hommes.

Le SS-Oberführer Blaschke¹³ dispose déjà d'un stock supérieur à 50 kgs : ceci représente les besoins prévisionnels en métal précieux pour les 5 prochaines années.

Je considère qu'il n'est pas admissible d'accumuler davantage d'or à cette fin, aussi bien pour des raisons de sécurité, que pour la mise à profit de ce bien.

Je demande confirmation de l'autorisation de livrer désormais l'or dentaire en morceaux résultant des pertes normales des camps de concentration, à la Reichsbank, contre reçu.

Heil Hitler !

I.V.

Commandant de Brigade SS
et Général de Brigade SS

Frank

2- Dr Hermann Pook¹⁴ (1901-1983)



Il naît le 1^{er} mai 1901, de père dentiste. Il obtient son baccalauréat en 1921 à Berlin. Il fait ses études pour devenir dentiste, à Berlin¹⁵, de 1922 à 1925, ce qui est le cas en mai 1925. Le 1^{er} octobre 1925, il travaille à son cabinet dentaire à Berlin-Lichterfelde pour la première fois. Il obtient son doctorat en 1927. En juin 1927, il se marie. Le 1^{er} mai 1933, il entre à la NSDAP, n° 2 645 140. En juin, il entre dans la SS. Le 30 octobre 1934, il prend le grade de SS-Unterscharführer. Le 30 janvier 1936, il est promu au rang de Scharführer. Le 26 avril 1934, il devient Oberscharführer et Hauptscharführer, le 9 novembre 1936. Il reçoit le grade de SS-Untersturmführer, le 9 novembre 1937. Le 15 août 1938, il est muté dans l'équipe sanitaire du *Sicherheitsdienst* (*Service des renseignements généraux et de la sécurité du Reich*), le SD alors sous l'autorité de Heydrich, le bras droit de Himmler. Le 30 janvier 1941, il est muté au service sanitaire de la Waffen-SS. Il reçoit le grade de SS-Hauptsturmführer, le 1^{er} juin 1941. Le 1^{er} juillet 1941, il est nommé Sturmbannführer au service sanitaire de la SS. Le 15 avril 1942, il est muté au commandement de la garnison SS de Berlin. Le 20 avril 1942, il devient

SS-Obersturmbannführer. Le 1^{er} février 1943, il est muté à la division SS Panzer-Grenadier. Le 3 septembre 1943, il arrive au SS-WVHA, le *SS-Wirtschafts und Verwaltungshauptamt* (Services économiques de la SS), dans l'*Amtsgruppe DIII* (le groupe de bureaux DIII).

Après la guerre, lors du procès du SS-WVHA, Pook¹⁶ est condamné à 10 ans de prison pour crimes contre l'Humanité, crimes de guerre et appartenance à une organisation criminelle. Il fera seulement 5 ans et 9 mois. Il travaille dans un cabinet dentaire et vit jusqu'à sa mort dans le nord de l'Allemagne, en 1983.

Le 20 janvier 1947, devant le Tribunal militaire International de Nuremberg, Hermann Pook déclare sous serment lors du procès des dirigeants du SS-WVHA. Son propos est froid et laconique. Il ne se reconnaît pas de responsabilités. Il n'a aucun remord.

Déclaration sous serment

« Moi, Dr Hermann Pook¹⁷, averti et rendu attentif au fait que mes déclarations volontaires peuvent à tout moment être employées par la cour de justice militaire, contre moi ou d'autres accusés, jure et déclare que :

Je m'appelle Hermann, Friedrich Pook. Je suis né le 1^{er} mai 1901, à Berlin. J'ai fait ma scolarité au Real Gymnasium de Berlin Lichterfelde et j'ai obtenu mon baccalauréat à Pâques de 1921. De 1921 à 1925, j'ai fait des études dentaires à l'université de Berlin et j'ai passé mon examen d'Etat en 1925. En 1927, j'ai passé mon doctorat à Berlin. De 1925 au 1^{er} octobre 1940, j'étais dentiste indépendant dans mon propre cabinet à Berlin-Lichterfelde.

Je suis devenu membre du NSDAP, le 1^{er} mai 1933. Je suis entré dans la SS générale en mars/avril 1934, plus précisément à la 7^{ème} compagnie de cavalerie. Mon dernier grade était Untersturmführer.

Je fus appelé le 1^{er} octobre 1940, dans la Waffen-SS, mon dernier grade était Obersturmbannführer. Je n'appartenais pas aux SS-Totenkopf¹⁸ (bataillons têtes de mort).

Après ma convocation dans la Waffen-SS, par le commandement militaire de district, j'ai pris part à un stage pour médecins à Hambourg dans le bataillon de remplacement « Germania ».

Le 1^{er} décembre 1940, je revins à Berlin et je travaillai jusqu'en avril 1942, dans le service sanitaire à Berlin, dans la section dentaire (j'étais chargé des dossiers du personnel). A partir d'avril 1942 jusqu'à février 1943 environ, le service sanitaire berlinois de la Waffen-SS me confia le soin de mettre en place et de diriger l'institut dentaire de la Waffen-SS à Charlottenburg. Le 1^{er} février 1943, je fus envoyé vers une unité de campagne, la division « Hohenstaufen ». Pendant la période de déploiement, j'y fus dentiste jusqu'en août 1943, date à laquelle je rentrai à Berlin. Puis, je fus nommé dentiste au service général de l'administration économique (WVHA). Tous les médecins et dentistes dépendaient du service

III du groupe de services D et j'appartenais, en ce qui concerne mon unité, à ce service, et ce, jusqu'à la fin. Mon activité principale était de soigner les membres de la SS et leurs proches, les autres membres de la SS habitant à Oranienburg ainsi que les employés civils. Je travaillais à la station dentaire d'Oranienburg. De plus, je devais transmettre le courrier adressé par le service sanitaire aux différents camps, ainsi que le courrier envoyé par les différents camps au service sanitaire. Je devais aussi examiner les demandes provenant des différents camps et les transmettre au service sanitaire. Le service sanitaire, nommé plus tard « service pour les affaires sanitaires de la Waffen-SS », dépendait du groupe de services D, service principal de direction et était dirigé par le Gruppenführer Genzken. Les demandes qui m'arrivaient en provenance des différents camps de concentration étaient des listes mensuelles de matériel et de médicaments, établies par les dentistes dans les camps pour couvrir les besoins dentaires.

Après leur transmission par moi, elles étaient traitées par le service sanitaire, service 14 à Berlin¹⁹ et transmises ensuite au dépôt sanitaire central pour la livraison. Le fichier de ces demandes se trouvait au service sanitaire et c'est seulement les derniers temps que les dossiers furent transmis directement par moi au bureau du médecin du Reich, sans passer par le service sanitaire, pour accélérer les livraisons.

Le chef du service DIII était le Standartenführer Lolling. J'étais en quelque sorte conseiller dentaire. (...) De plus, 4 secrétaires faisaient partie de notre service, tous les 4 étaient des Oberscharführer. Chaque camp de concentration avait un dentiste et ces dentistes m'envoyaient régulièrement des rapports mensuels concernant les travaux effectués, rapports que je transmettais au service sanitaire. Plus tard, sur ordre du Standartenführer Lolling, ces rapports furent regroupés en un rapport unique sur les travaux réalisés dans les camps, puis transmis au service sanitaire et ensuite, au médecin du Reich. J'avais pour tâche d'établir une statistique des travaux effectués, le rapport étant écrit par Lolling. Les rapports de ces dentistes, comme d'ailleurs tout le courrier, étaient d'abord présentés à Lolling qui m'en transmettait une partie pour être traitée. Chaque année, un rapport médical était rédigé au service DIII, dans lequel la pratique dentaire n'était pas oubliée. Ce rapport était lui aussi rédigé par Lolling. Il le tapait lui-même à la machine et ne le donna jamais à un secrétaire. De décembre 1943 à mai 1945, j'étais le responsable spécialisé pour les dentistes des camps. En dehors des camps de concentration, une série de camps de travail et de camps extérieurs dépendait du groupe de services D, c'est-à-dire que dans chaque entreprise industrielle qui employait des détenus des camps de concentration, se trouvaient des camps plus petits appartenant à un camp plus important, désigné sous le nom de camp extérieur. Ces camps de

travail et ces camps extérieurs étaient pris en charge dans le domaine dentaire par le dentiste du camp concerné auquel ces camps appartenaient. Les dentistes des camps extérieurs étaient subordonnés au dentiste du camp de concentration concerné et c'était en partie des détenus qui y travaillaient, dentistes ou non (Être dentiste dans un camp permettait aux détenus bénéficiaires du poste de mieux manger, d'être mieux vêtu et d'être mieux logé que les autres. Aussi, des prisonniers qui n'étaient pas dentistes de métier ont-ils souvent accepté cette fonction pour sortir de la précarité où leur détention les avait placés.) , etc... Dans le groupe de services D, ne se trouvaient que 17 à 18 dentistes qui travaillaient en tant que tels dans les camps de concentration. Les demandes que je recevais chaque mois en provenance des dentistes des camps de concentration incluaient aussi les demandes des camps de travail et des camps extérieurs. Ces demandes faites par le dentiste détenu allaient au dentiste du camp et étaient rassemblées par celui-ci en une liste unique, qu'il répartissait ensuite de façon conforme à celle-ci. Je ne pouvais donc pas voir à la simple lecture de ces demandes, s'il s'agissait de demandes pour un camp ou pour un camp extérieur. Seul le dentiste du camp de concentration était parfaitement informé à ce sujet. (...)

En ce qui concerne les camps de concentration²⁰, j'ai entendu au cours de conversations, à mon époque, qu'une courbe des taux de mortalité était réalisée, donc une liste dans laquelle les chiffres étaient reportés de façon à former une courbe. Déjà avant, à la moitié de l'année 1944, j'avais entendu quelque part au cours de conversations que des milliers et des centaines de milliers de gens étaient tués dans les camps de concentration, mais pour moi, ce n'étaient que des rumeurs auxquelles je ne pouvais croire.

En ce qui concerne les différents envois d'or provenant de nombreux camps de concentration, je sais qu'on prélevait de l'or dentaire sur les détenus morts, or qui était sous forme de dentiers, de plaquettes en or et de dents. Cet or n'est pas allé au DIII et je ne sais pas s'il n'a pas été directement envoyé par l'administration à Berlin. Il était du ressort des dentistes des camps de concentration de surveiller ce prélèvement des dents en or, des bridges et des plombages, et ceci doit avoir eu lieu sur ordre du service sanitaire. L'affaire était déjà en cours lorsque j'arrivai au groupe de services D et il y avait chaque mois, une note concernant le poids en grammes de ces envois d'or. Lolling recevait ces notes. Je ne sais pas à combien s'élevaient ces envois, je sais seulement que certains camps n'avaient rien du tout et que d'autres uniquement que quelques grammes à déclarer. Les situations étaient très diverses et je ne me souviens plus des différents chiffres. Il ne s'agissait pas de rapports, mais juste de petites notes des dentistes des camps de concentration qui m'arrivaient et qui étaient

transmises au service sanitaire. Je me souviens aussi avoir vu en 1941 de telles notes au service sanitaire qui concernaient les masses d'or dentaire prélevées sur les détenus morts.

Le dentiste concerné qui envoyait la note indiquait seulement « transmis au chef de l'administration » et ces données poursuivaient leur chemin. (...)

Je me souviens également, je ne sais pas si c'était Hinzert, que les notes furent plusieurs fois envoyées ouvertement, sans respecter le secret de rigueur, sur quoi Lolling²¹ avait d'ailleurs écrit au médecin en question pour le lui reprocher. Je connaissais son nom, mais je ne peux plus m'en souvenir. L'or en question arrivait dans une petite caisse et était enveloppé dans du papier. Je l'ai reçue déjà ouverte, car tout le courrier était décacheté dans le bureau de Lolling. Je sais aussi que l'or aurait dû être livré au chef de l'administration par le médecin de l'hôpital militaire. Je n'étais pas au courant qu'il y avait une directive du service sanitaire selon laquelle cet or dentaire devait toujours être livré contre reçu, au directeur de l'administration, donc au chef de l'administration du camp. (...)

J'ai lu la déclaration ci-dessus comprenant 7 pages rédigées en langue allemande et déclare que c'est l'entière vérité en mon âme et conscience. J'ai eu la possibilité d'y apporter des modifications et d'en souligner certains aspects. J'ai fait cette déclaration volontairement, sans aucune promesse de récompense et je n'ai en aucune sorte été soumis à la menace ou à la contrainte. »

Nuremberg, Allemagne, le 20 janvier 1947.

Signé Dr Hermann Pook

44-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt
Konzentrationslager
Oranienburg b. Berlin, 10. August 1944.


Personenstand-Nr. 3111
Diktatzeichen
Nr. III
Im Amtsstempel unbedingt
angeben!

BEURTEILUNG

1. Obersturmbannführer (A) Dr. Hermann Pook, geb. 1.5.01.

2. Obersturmbannführer (A) Dr. Hermann Pook, geb. 1.5.01,
füllt die Stelle eines leitenden Zahnarztes beim Chef des
Amtes III voll aus. Seine dienstlichen Kenntnisse und Leistungen
sind gut. Sein Auftreten gegenüber Vorgesetzten und Untergebenen
sowie sein ausserdienstliches Verhalten gibt zu Beanstandungen
keinen Anlaß.
Nachsichtlich ist er befestigt.
Strafen liegen keine vor.

Der Chef des Amtes III
Sturmbannführer



Traduction :

SS-WVHA

Groupe de services camps de concentration

Oranienburg b. Berlin, le 10 août 1944

EVALUATION

du SS-Obersturmbannführer Dr Hermann Pook²², né le 1.05.1901

Le SS-Obersturmbannführer Dr Hermann Pook, né le 1er mai 1901, remplit la fonction de dentiste directeur auprès du service DIII. Ses connaissances et ses travaux professionnels sont bons.

Son comportement avec ses supérieurs et ses subordonnés de même qu'en dehors du travail ne donne pas lieu à la critique. (...)

Il n'a eu aucune condamnation.

Le chef du service DIII

SS-Standartenführer

Dans sa déclaration du 21 février 1947, à Dachau, le Dr Werner Gruenuss²³, médecin SS né à Strasbourg, se souvient du comportement du Dr Pook, à son arrivée au camp de Ohrdruf.

« Je me souviens d'une visite du Dr Pook, le dentiste en chef de tous les camps de concentration, qui venait de Berlin pour inspecter les installations dentaires au SIII et qui déclara que les soins étaient effectués ici de manière beaucoup trop humaine, qu'il fallait se débrouiller sans anesthésie et que les soins dentaires devaient être réalisés sans pitié. De plus, on ne devait selon lui, effectuer sur ces détenus que les soins absolument indispensables. La livraison de matériel, qui dépendait du Dr Pook et pour laquelle il était responsable en tant qu'instance suprême, était déficiente au camp d'Ohrdruf et je ne pouvais recevoir le matériel qu'avec les plus grandes difficultés de Buchenwald, en passant par les voies administratives. Le Dr Pook, à qui je transmettais des dossiers minutieux, se moqua de ces méthodes dignes de la bureaucratie civile et me dit qu'un traitement aussi pointu pour ces gens-là, était exclu. Tous les efforts que je tentais afin de faire bénéficier les détenus d'une assistance dentaire furent qualifiés par lui, de ridicules, et il ordonna qu'il ne soit fait que ce qui relevait de l'extrême urgence, ce qui signifiait qu'il fallait seulement extraire les dents et ne faire aucun autre soin. Ces extractions devaient être faites sans anesthésie locale. Beaucoup de ces détenus n'avaient plus de dents et le Dr Pook m'interdit de leur faire des dentiers. A cause de cet ordre, de nombreux détenus ne pouvaient plus mâcher correctement leur nourriture, ce qui avait pour conséquence de graves problèmes d'estomac et aux intestins. Ces maladies se finissaient dans la plupart des cas, par la mort du détenu. »

Werner Gruenuss²⁴ est né le 20 février 1908. Il a le n° 98 403 en tant qu'adhérent de la NSDAP. Il est médecin au camp d'Ohrdruf. Il est SS-Untersturmführer. En 1945, il exerce à Buchenwald. Sa femme est également médecin.

Une liste de dentistes qui auraient été particulièrement impliqués dans la récupération de l'ordinaire à leur profit, a été réalisée par deux anciens détenus rescapés du camp de